

*Mémoire à la Commission des
états généraux
sur la situation et l'avenir
de la
langue française au Québec*

Association des
Townshippers
Association

2355, rue Galt ouest
Sherbrooke (Québec) J1K 1L1

Tél. (819) 566-5717
Télé: (819) 566-0271
Courriel: ta@townshippers.qc.ca
Site web: www.townshippers.qc.ca

Le 6 novembre 2000

*Embargo: Date et heure de la présentation officielle du
mémoire*

*Mémoire à la Commission des états généraux
sur la situation et l'avenir
de la
langue française au Québec*

Sommaire

L'Association des Townshippers est un organisme bénévole voué à la promotion du dynamisme de la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est historiques. Actuellement, les gens d'expression anglaise comptent pour 7 % de la population de la région.

Nous avons payé cher pour les lois sur la langue. Entre 1971 et 1991, la population d'expression anglaise dans les Cantons a chuté de 23 %. Une population vieillissante, des revenus faibles, la perte des membres de la famille et des amis et l'effondrement du système de soutien démoralisent plusieurs d'entre nous.

Cependant, notre communauté s'est adaptée aux changements survenus au Québec. Environ 64 % des résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise sont bilingues, comparativement à 27 % de ceux dont la première langue officielle est le français. Nous reconnaissons que le dynamisme de notre communauté minoritaire repose sur des attitudes plutôt que sur le nombre. Notre culture se porte bien.

Nous sommes ravis de la renaissance créative et du pluralisme que nous observons dans le Québec d'expression française. Nous comprenons et déplorons le fait que la survie de la langue française est menacée au Québec. Cependant, la langue est intimement liée à la culture et à l'économie. Des lois restrictives sur la langue ne peuvent la protéger avec autant d'efficacité qu'une approche centrée sur l'expression culturelle et le renforcement positif. Nos suggestions comportent la reconnaissance des avantages du bilinguisme tout en favorisant une expression créative et de qualité en français. On pourrait, entre autres, offrir à faible coût des cours de français à ceux qui ne parlent pas le français et intégrer les gens d'expression anglaise à la société québécoise, par exemple en incorporant les minorités linguistiques dans le programme d'action positive dans la fonction publique du Québec.

Association des Townshippers, le 6 novembre 2000

*Mémoire à la Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir
de la
langue française au Québec*

Introduction

L'Association des Townshippers

Depuis 1979, l'Association des Townshippers se voue à créer, soutenir et promouvoir des idées et des initiatives qui contribuent au dynamisme de la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est historiques. L'Association des Townshippers est un organisme bénévole à but non lucratif qui représente quelque 6 000 membres dispersés à travers un territoire d'environ 16 000 km² (Annexe I).

L'Association des Townshippers possède une longue histoire dans le parrainage d'événements communautaires et culturels, dans la préservation de liens étroits avec notre communauté, grâce à des rencontres d'animation et autres stratégies de communication, et dans l'intervention dans les domaines des services de santé et sociaux, de la jeunesse, de l'éducation, de l'emploi et du patrimoine. L'Association a déployé de grands efforts pour encourager la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est à participer à tous les volets de l'ensemble de la communauté (Annexe II).

Les Cantons-de-l'Est

Les Cantons-de-l'Est représentent l'une des rares régions du Québec où les premiers colons européens ne sont pas venus de la France. Dès les années 1780, des vagues de défricheurs se sont succédées dont en premier lieu des Loyalistes, puis des gens de la Nouvelle-Angleterre qui cherchaient de bonnes terres et enfin des Irlandais, des Écossais et des Anglais. En 1861, la population des Cantons-de-l'Est se composait

de 58 % de gens d'expression anglaise —presque 90 000 personnes, plus que dans toute autre région du Québec, y compris Montréal (Rudin, 1985). Depuis, au cours des années, l'émigration a successivement réduit le nombre de résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise à environ 44 000, approximativement 7 % de la population totale (Statistiques Canada, 1996).

La croissance graduelle de la population d'expression française n'a nullement amoindri l'esprit de bon voisinage entre les résidents des Cantons-de-l'Est d'expressions anglaise et française. Les relations entre ces groupes linguistiques se trouvent parmi les meilleures au Québec et ce, depuis longtemps.

Souci de la langue française

La situation et l'avenir de la langue française au Québec est une question très pertinente pour nous tous. Le français est la langue de la majorité. Voilà le contexte dans lequel nous vivons; le fait français touche tous les aspects de nos vies. La langue ne peut être considérée isolément : la langue, la culture et l'économie sont intimement liées.

Pendant les 25 dernières années, l'application des politiques sur la langue a eu un impact encore plus direct sur les minorités linguistiques dans le Québec que sur la majorité linguistique. C'est la minorité qui a dû s'adapter, pas la majorité. Nous vivons dans une société où les droits de la personne et son bien-être sont valorisés peu importe la langue, la religion ou la race. Les décideurs doivent évaluer avec soin les conséquences sur les groupes linguistiques minoritaires lorsqu'ils prennent des mesures législatives pour préserver la langue de la majorité.

Nous comprenons et prenons part aux préoccupations sur la survie de la langue française au Québec entouré par une majorité d'expression anglaise en Amérique du Nord. Certains volets de notre expérience en tant que minorité linguistique dans les

Cantons-de-l'Est peuvent s'avérer des approches utiles pour aider à assurer que la langue française continue à s'épanouir au Québec et au Canada.

La communauté d'expression anglaise

dans les Cantons-de-l'Est

Obstacles rencontrés par notre communauté

Les lois sur la langue ont fait surgir des incertitudes profondes.

Les dernières 25 années ont été des plus troublantes pour plusieurs personnes dans la communauté d'expression anglaise. Il n'est pas passé inaperçu que le gouvernement du Québec n'a utilisé la clause nonobstant de la Constitution du Canada que pour restreindre l'usage de l'anglais.

Au-delà des mécanismes prévus pour l'encadrement de l'utilisation du français en milieu de travail et autres endroits, plusieurs personnes dans notre communauté ont perçu la loi sur la langue et son application par des inspecteurs de la langue comme menaçantes pour notre survie au Québec. Sommes-nous les bienvenus en tant que communauté? Le véritable propos de la loi est-il de nous faire fuir? L'animosité et la haine gagneront-elles la manche? Si nous restons, trouverons-nous des emplois, même si nous sommes bilingues?

De nombreux témoignages suggèrent que de telles craintes sont à l'origine d'une grande partie de l'émigration des Québécois d'expression anglaise au cours des 25 dernières années.

Les lois sur la langue ont engendré un fardeau chez des individus vulnérables.

Certains aspects de la loi sur la langue et son application dans les services de santé et sociaux dans notre région ont entraîné des effets imprévus. Nous avons vécu l'enlèvement forcé d'affiches bilingues dans les hôpitaux de la région. Lorsque le seul hôpital de langue anglaise à Sherbrooke a été fermé, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke s'était engagé à installer des affiches bilingues. À la suite d'une plainte anonyme auprès de l'Office de la langue française, plusieurs des affiches bilingues ont été enlevées, malgré une pétition signée par des milliers d'usagers anglais et français—un affront criant à notre communauté.

Malheureusement, ce sont précisément les membres les plus vulnérables de la communauté d'expression anglaise—des gens malades et âgés et certains en état de crise—qui ont besoin de recourir aux établissements de services de santé et sociaux. Le manque d'affiches en anglais a pour effet de rendre leur situation déjà stressante encore plus difficile et de rendre les soins de santé moins accessibles. Tel que le Premier Ministre Bouchard l'a déjà déclaré, «Les gens qui vont à l'hôpital n'y vont pas pour un cours de français.»

Nous mettons les Commissaires au défi de nous expliquer comment l'abolition des affiches bilingues dans un hôpital peut être interprété comme la promotion de la langue française.

Nous perdons progressivement nos établissements.

Nous convenons que la minorité d'expression anglaise au Québec dispose d'un accès à plusieurs services dans sa propre langue, qui ne sont pas disponibles à d'autres minorités linguistiques au Canada. Nous vous rappelons que plusieurs de ces services sont fournis par des organismes que les communautés d'expression anglaise ont elles-mêmes établis et qu'elles continuent de maintenir grâce au bénévolat et à des contributions financières.

Au cours des 25 dernières années, la communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est a subi le deuil à répétition d'établissements perdus et qui avaient été leurs principaux points d'appui. L'une de ces pertes les plus pénibles est celle de l'Hôpital de Sherbrooke qui a changé de vocation en 1995 après plus d'un siècle de diffusion de services de santé en anglais.

Nous comprenons les restrictions financières qui ont dicté cette démarche devant la baisse graduelle de population d'expression anglaise dans notre région. Nous espérons que les conditions qui causaient cette tendance chez la population ont changé suffisamment pour l'arrêter et que les services et les établissements qui nous restent ne seront pas érodés davantage. Cependant, d'après l'expérience des 25 dernières années, nous craignons que des lois sur la langue par trop restrictives menacent la survie de nos services qui subsistent.

Nous ne sommes pas représentés adéquatement dans les établissements publics.

Un exemple flagrant de ce problème se situe dans la fonction publique québécoise. En 1998, une étude de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a montré que seulement 0,68 % des 50 000 fonctionnaires québécois sont anglophones, même si ces derniers constituent environ 9 % de la population québécoise. Or, en tant que minorité linguistique, la communauté d'expression anglaise a même été exclue du plan d'action de la fonction publique sur l'embauche des minorités.

Cette sous-représentation extrême et ce qui semble un manque d'intérêt, sur ce plan, de la part du gouvernement contribuent, de façon significative, à ce que les gens d'expression anglaise se sentent exclus et dépossédés de leurs droits de citoyens dans le Québec d'aujourd'hui. Même parfaitement bilingues, plusieurs d'entre nous croyons

que les postulants dont la langue maternelle est l'anglais se heurteront à une porte close, ce qui les empêchera de faire partie du personnel des établissements publics québécois.

Notre population a été décimée.

Les résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise se dénombraient à environ 57 800 en 1971 et a chuté de 23 % à 44 500 en 1991 (Rudin, 1985; Statistiques Canada, 1991). Le recensement de 1996 indique l'atteinte d'un certain plateau où 44 170 personnes étaient de langue maternelle anglaise, à peine 0,9 % de moins que 5 ans auparavant (Statistiques Canada, 1996).

Ces données nous encouragent; le déclin de la population d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est aurait été contré, mais nous en sommes encore à nous désenliser de l'émigration massive qui a décimé notre communauté pendant les deux dernières décennies. En 1971, nous comptons pour 11 % de la population totale de notre région; en 1996, nous ne comptons que pour 7 % (Statistiques Canada).

Cette perte de résidents d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est peut être attribuée aux fardeaux économiques et aux incertitudes sociales qui constituaient les effets secondaires d'un climat politique incertain et de lois linguistiques visant à protéger la langue française. Nous croyons que nous représentons un atout pour le Québec et que cet exode des travailleurs les plus compétents constitue un pure perte pour l'ensemble de la société.

Notre population vieillit.

Il existe de fortes présomptions que plusieurs des personnes d'expression anglaise qui quittent la région sont des jeunes. Ainsi, jusqu'à 50 % de nos jeunes sont déménagés hors des Cantons dans le passé (Caldwell, 1992). Il en résulte un taux disproportionné de population âgée. C'est particulièrement le cas chez les gens

d'expression anglaise dans la région de l'Estrie (Région administrative 05), où la proportion de personnes âgées de 55 ans et plus est la plus élevée au Québec (Warnke, 1997). Environ 20 % ont 65 ans et plus, par rapport à 10 % chez les gens d'expression française en Estrie (Statistiques Canada, 1996).

Les coûts humains de cette tendance sont considérables. Parce que leurs enfants sont déménagés hors de la région, plusieurs personnes âgées ont perdu leur réseau de soutien familial et certains souffrent d'isolement. Les aînés représentent certainement ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir besoin de services de santé et sociaux; sans soignants dans leur famille, ils sont encore plus dépendants des soins du réseau public.

De même, plusieurs personnes âgées d'expression anglaise ne parlent pas le français assez bien pour facilement se débrouiller dans le système de soins de santé de plus en plus complexe. Malgré la bonne volonté de plusieurs professionnels de la santé d'expression française et leurs efforts admirables, on note des difficultés de communication vraiment de base rencontrées par les usagers âgés du système de soins de santé. C'est pourquoi certaines personnes de notre région peuvent se déplacer pendant des périodes pouvant aller jusqu'à deux heures dans un état précaire afin de trouver des soins de santé en anglais dans la région de Montréal.

Notre population ne roule pas sur l'or.

Sans aucun doute, ce problème est relié au fait qu'on observe que plusieurs des gens d'expression anglaise qui ont quitté notre région étaient jeunes, mobiles et instruits. Le recensement de 1996 montre que 32 % des résidents des Cantons-de-l'Est dont la langue première est l'anglais gagnent 10 000 \$ ou moins comparativement à 28 % de ceux dont la langue première est le français (Statistiques Canada). Le stéréotype des anglophones bien nantis ne tient simplement pas dans notre région.

Plusieurs d'entre nous se sentent démoralisés.

Notre communauté a payé le gros prix pour les politiques sur la langue conçues pour protéger la langue française. De nombreuses personnes d'expression anglaise sont parties; celles qui demeurent encore ici sont confrontées à un réseau de soutien qui disparaît et à la perte de membres de leur famille et des amis. Certains se sentent ignorés dans les hôpitaux ou autres établissements publics et exclus du giron de la société québécoise. Il n'est pas surprenant que plusieurs d'entre nous se sentent frustrés, en colère, déprimés et désemparés. Plusieurs veulent briser la barrière des préjugés mais sont déconcertés sur les moyens de s'y prendre.

De bonnes nouvelles à propos de notre communauté

Nous nous sommes adaptés aux changements du Québec.

Devant les changements massifs, les résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise ont réagi de façon proactive. Nous avons pris des initiatives pour exprimer notre fierté dans notre propre langue et culture et en même temps nous sommes capables d'adhérer à une autre langue et à une autre culture. Nous sommes des alliés dans la promotion de l'utilisation du français sur les scènes publiques; nous avons été des ambassadeurs de bonne foi en présentant le Québec devant le monde comme une société tolérante et démocratique. Nous sommes fiers d'être québécois.

Les adultes utilisent le français.

Une majorité croissante de gens dans notre communauté sont bilingues. En effet, 64 % des résidents des Cantons-de-l'Est dont la première langue officielle est l'anglais parlent aussi français, alors que seulement 27 % des résidents des Cantons-de-l'Est dont la première langue officielle est le français parlent aussi l'anglais (Statistiques Canada, 1996). Dans notre communauté, les personnes âgées, les nouveaux immigrants ou ceux sans emploi tendent à être moins bilingues. Mais plus

que jamais auparavant, les adultes d'expression anglaise suivent des cours de français. Ils travaillent en français et envoient leurs enfants dans des écoles françaises ou dans des programmes d'immersion en français.

Nous sommes fiers de notre bilinguisme. Nous goûtons l'enrichissement que nous procure la participation à une autre culture.

Les jeunes sont bilingues.

Notre communauté a appris que, pour équiper nos enfants d'outils afin qu'ils se sentent chez eux et gagnent leur vie dans les Cantons-de-l'Est, il faut s'assurer qu'ils soient bilingues. Sans nuire à leur habileté à parler anglais, nous avons développé d'excellents programmes d'immersion en français et l'enseignement du français dans plusieurs de nos écoles.

De plus en plus de nos jours, nos jeunes gens sont fiers d'être bilingues. Ainsi, un de nos membres déclarait : «Je ne peux m'imaginer de vivre dans une société où la seule langue que j'entendrais les gens parler soit l'anglais ou le français, pas plus que je ne peux m'imaginer d'arrêter de respirer. Le français (...) fait partie intégrante de ce que je suis.»

Nous faisons partie de la communauté au sens large.

La minorité anglaise a démontré la volonté de travailler avec la majorité française, afin de consolider la position de notre région dans le contexte du reste du Québec et du monde et aussi de préserver la qualité de vie dans notre région, que nous chérissons tous. En voici quelques exemples.

D'abord, les résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise acceptent de plus en plus des nominations à des conseils d'administration d'organismes où le français est de commerce courant.

Et puis, des groupes au service de la communauté d'expression anglaise collaborent étroitement avec des organismes d'expression française. Par exemple, l'Association des Townshippers a collaboré de près avec la Société Saint-Jean-Baptiste dans un projet qui visait à améliorer l'écriture en français ainsi qu'avec Moisson Estrie, la banque alimentaire régionale.

Enfin, l'Association des Townshippers accueille chaleureusement les gens d'expression française lors de célébrations de notre propre langue et culture. En particulier, lors des festivités annuelles de la Journée des Townshippers qui attire jusqu'à 12 000 personnes pendant toute une journée remplie de musique, danse, arts, histoire et véritables plaisirs. En septembre dernier, un petit village francophone a accueilli la Journée : Saint-Félix-de-Kingsey a gagné une grande place dans nos cœurs.

Accueillir cet immense événement a changé de façon permanente les relations déjà excellentes entre Saint-Félixiens. Ainsi commentait le directeur d'expression anglaise du comité organisateur principalement d'expression française : «J'ai toujours été ami avec mes voisins d'expression française; maintenant, nous faisons partie de la même famille!»

Nous nous tirons très bien d'affaire dans un environnement difficile.

En tant que communauté dispersée dans une région rurale, nous avons été confrontés à des défis majeurs. Plusieurs d'entre nous ont quand même refusé de nous laisser aller vers une attitude négative ou sur la défensive.

Notre communauté d'expression anglaise bénéficie d'un nouveau dynamisme. Nous sommes fiers d'être des résidents des Cantons-de-l'Est. Nous sommes fiers de nos racines diversifiées et de notre culture d'expression anglaise collective actuelle. Nous sommes tout aussi fiers de parler le français. Nous aimons vivre parmi une

majorité de gens qui parlent français et nous apprécions l'accès au riche patrimoine culturel qui nous est offert.

Plus que jamais, nous nous sentons reliés les uns aux autres. Et en même temps, nous sommes plus prêts et ouverts à faire partie à part entière de l'ensemble de la société.

De bien des façons, nous célébrons notre vie dans cette magnifique région du Québec. Probablement plus que jamais auparavant, les différentes cultures présentées par les gens d'expression anglaise dans les Cantons trouvent une expression dynamique dans le théâtre, les contes, la musique, la littérature et autres formes d'art. Nos efforts pour stimuler le développement économique dans notre région sont multiples, en montant à partir de la base; ils profitent à tous les résidents des Cantons-de-l'Est. Nous sommes fiers des nombreux accomplissements des individus et des groupes dans la région, d'expression anglaise aussi bien que française.

Malgré notre petit nombre, nos perspectives sont positives. Nous en sommes arrivés à reconnaître que le dynamisme de notre communauté ne dépend pas tant du nombre que de nos attitudes. Notre volonté de nous exprimer librement dans notre propre langue et notre manifestation de notre propre culture ne sont pas incompatibles avec notre respect pour nos voisins d'expression française ni avec notre amour et notre plaisir pour les raffinements de la vie que nous a apportés la culture française. Nous endossons le caractère distinct du Québec et voulons en faire partie. Nous aimons le Québec et désirons participer à sa vie publique en tant qu'égaux, main dans la main avec la majorité d'expression française.

La langue française au Québec

Les lois sur la langue

L'accent a été mis sur le combat avec l'ennemi.

À plusieurs reprises, les lois sur la langue ont été mises en application de façon sévère et mesquine. On a trop souvent mis l'accent sur le combat avec l'ennemi et trop souvent la communauté d'expression anglaise s'est retrouvée dans la mire de ces politiques. Lorsqu'on sert de cible, il est difficile d'être fier de parler le français et d'en prendre plaisir ou de se sentir bienvenu de participer aux activités culturelles françaises.

Le dossier linguistique est devenu une question de contrôle et de coercition plutôt qu'une occasion favorable.

Arrêter de se concentrer sur la législation linguistique.

Après 25 ans de lois sur la langue, le gouvernement considère-t-il maintenant resserrer la vis? Légiférer sur la langue ne la protégera pas. L'expérience des résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise démontre que des lois restrictives sur la langue ne valorisent pas l'utilisation du français comme langue courante; par contre, des attitudes et actions positives y parviendront.

Dans la mise en application des lois actuelles sur la langue, la mesquinerie du système de plaintes favorise une mentalité de «nous versus eux» des deux côtés de la ligne linguistique. Enquêter d'après des plaintes anonymes encourage les individus vindicatifs, les rancoeurs mesquines et des applications de la loi injustes et aléatoirement inconsistantes.

Il est difficile de justifier la latitude différente accordée aux compagnies internationales et aux propriétaires de petites entreprises. Monsieur Landry peut penser que c'est une bonne pratique commerciale de traduire «Second Cup» en français au Québec. Nous trouvons que c'est une bonne pratique commerciale de traiter les clients

avec respect, de leur parler dans leur propre langue et de les servir aussi bien que possible. Nous pensons qu'on peut se fier aux propriétaires de petites entreprises pour faire de *bonnes affaires* aussi sans être surréglementés. Les forces économiques peuvent réussir mieux et avec moins de ressentiment, davantage qu'une loi sur la langue ne peut prétendre accomplir.

En effet, l'attitude de confrontation actuelle n'engendre que des actes violents peu reluisants de la part de quelques individus (tel le vandalisme dans les cafés Second Cup et à l'Université Bishop's). Ces actes sont souvent montés hors de proportion par les médias au détriment de la réputation du Québec en Amérique du Nord et de sa stabilité dans la perspective de partenaire en affaires.

Dans le contexte d'une économie globale, l'ennemi n'est certainement pas la communauté d'expression anglaise au Québec! Il est plus que temps de trouver une autre avenue pour s'occuper du problème de l'avenir de la langue française.

Progresser au-delà du pouvoir politique vers une plus grande démocratie populaire.

Tout en réclamant plus de pouvoirs du gouvernement fédéral, le Québec légifère sur les municipalités. Les municipalités aussi voudraient des pouvoirs supplémentaires. Même si les derniers mots sur les fusions des municipalités n'ont pas été prononcés, ne serait-il pas temps de donner aux municipalités le droit de décider si elles veulent ou non offrir leurs services en anglais à leurs contribuables?

Face au fait anglais

La communauté d'expression anglaise existe-t-elle?

Le Québec fait sa propre promotion, et à juste titre, en tant que destination touristique de choix. Il décrit ses citoyens comme accueillants et mentionne la présence de gens d'expression anglaise. Par exemple, le Guide touristique officiel des Cantons

de l'Est (2000-2001) vante la région : «Les Cantons-de-l'Est, c'est l'harmonie de deux richesses inestimables : le charme anglo-saxon et la joie de vivre québécoise!» (p. 7).

Or, de manière tout à fait contradictoire, il n'existe pas de panneaux routiers bilingues pour annoncer les points d'intérêt aux touristes. S'attend-on vraiment que plusieurs Américains visitent le « Moulin à laine Ulverton » lorsqu'ils ne comprennent pas ce qui est écrit sur les panneaux?

Mais la contradiction la plus surprenante vient du peu d'effort mis pour que la communauté d'expression anglaise dans les Cantons ressente que sa présence est valorisée. Au contraire, son invisibilité est totale et assurée par des lois sur la langue restreignant l'anglais dans l'affichage et limitant la dimension de l'anglais sur les affiches bilingues. Cette occultation est aussi véhiculée par la pratique répandue de franciser les noms des endroits et des établissements fondés par des gens d'expression anglaise, rendant leurs origines méconnaissables. Les exemples de cette pratique abondent tels que la renomination de *Windsor Township* en Val-Joli et *Leeds Village* en Saint-Jacques-de-Leeds.

Vise-t-on à effacer l'existence de la communauté d'expression anglaise? Nous ne pouvons trouver d'autres explications.

L'accueil des touristes.

Pour les touristes, un véritable accueil passe par des panneaux routiers bilingues. C'est une question de sécurité ainsi que de sens des affaires. Pouvoir voyager facilement incitera les visiteurs à rester plus longtemps et à revenir. Nous ne pouvons comprendre comment des panneaux routiers bilingues peuvent menacer la survie de la langue française. On ne doit pas confondre être *distinct* et être *isolé*. Si nous voulons attirer le développement, les investissements et le tourisme, nous devons garder à l'esprit que les touristes nord-américains sont de langue maternelle anglaise.

Offrir des cours de français.

Nous pressons le gouvernement de subventionner des cours de français langue seconde pour les gens qui ne parlent pas le français, qu'ils soient du Québec ou d'autres provinces ou d'autres pays. Tant qu'ils n'ont pas vécu ici pendant une année, à l'heure actuelle, les nouveaux arrivants des autres provinces ne sont même pas admissibles aux tarifs d'inscription réduits accordés aux résidents québécois. Le français représente un facteur tellement important pour faciliter l'adaptation à notre société que des cours de français langue seconde devraient être offerts aux nouveaux résidents automatiquement et immédiatement.

Nous reconnaissons que le français fait partie des compétences de travail (tout comme les gens d'expression française le font pour l'anglais). Nous demandons à ce que les gens de langue non française en recherche d'emploi aient accès à des cours de français à prix abordable. En ce sens, le projet *Tremplin*, un programme de formation de 30 heures par semaine, a été mis sur pied par la Commission scolaire Eastern Townships en partenariat avec Emploi-Québec. On y vise à enseigner aux gens en recherche d'emploi des compétences de base, y compris le français. Nous insistons pour que plus de programmes de la sorte soient offerts et qu'ils incluent le français en tant que compétence de travail.

Intégrer la communauté d'expression anglaise dans la société québécoise.

Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures pour rendre la fonction publique représentative de tous les groupes minoritaires, y compris les minorités linguistiques. Nous demandons aussi d'augmenter le pourcentage de postes bilingues dans les établissements de services de santé et sociaux dans les Cantons, afin de mieux rencontrer les besoins des nombreuses personnes d'expression anglaise qui sont âgées ou à faible revenu.

Nous suggérons aussi que les gens d'expression anglaise qui jouent un rôle actif dans la vie publique québécoise deviennent des atouts pour la société québécoise. Par exemple, pourquoi ne pas accepter l'aide de Québécois d'expression anglaise qui ont adhéré à la langue française et qui peuvent devenir des ambassadeurs du Québec ici et au-delà de nos frontières? On peut citer deux résidents des Cantons-de-l'Est : Jim Corcoran, un musicien folk et animateur à la radio, et Kate Morrison, une chanteuse compositrice qui est déménagée ici en provenance de la Colombie-Britannique. Les deux sont très actifs et bien aimés dans la communauté d'expression française.

La nouvelle communauté d'expression française

Les arts et la culture françaises se sont épanouis.

Nous avons été témoins d'une renaissance de créativité chez le Québec d'expression française au cours des 25 dernières années. La musique, la littérature, la danse, le théâtre —de bien des façons, nous avons vu un peuple en voie de se réaliser, chez lui aussi bien que sur la scène mondiale. Nous sommes fiers d'être Québécois lorsque l'on voit acclamés comme ils le sont le Cirque du Soleil, Céline Dion, l'opéra rock Notre-Dame-de-Paris, des firmes d'ingénieurs et athlètes québécois exceptionnels ainsi que le leadership de Montréal comme chef de file des centres de haute technologie au Canada. Cette image de confiance en soi, de savoir-faire et d'expression novatrice en français constitue l'un des meilleurs atouts pour assurer l'avenir de la langue française au Québec.

Le Québec d'expression française devient de plus en plus pluraliste.

Les lois conçues pour protéger la langue française ont eu pour effet de stimuler l'éclosion du pluralisme de la société québécoise française. Par exemple, l'intégration des immigrants dans les écoles françaises a ouvert la *nation* québécoise française aux influences d'autres cultures. Du moins dans les zones urbaines, les enfants ont grandi

ensemble dans un milieu multiculturel, peut-être se marient-ils aussi. Ironiquement, ce sont précisément les efforts pour préserver la culture française qui semblent avoir mené à sa plus profonde transformation.

Nous sommes heureux de ce pluralisme du Québec d'expression française d'aujourd'hui et espérons que le gouvernement du Québec y adhérera. Tout en faisant la promotion du français comme langue officielle du Québec, le gouvernement devrait aussi promouvoir une plus grande richesse culturelle, tolérance et coopération, en encourageant les communautés minoritaires à conserver leurs propres langues et leurs identités culturelles. À long terme, une politique d'intégration qui valorise et favorise la diversité culturelle renforcera le Québec plutôt que de le menacer.

Nous suggérons de reconnaître et d'accepter le nouveau caractère de la société québécoise qui évolue en société qui s'ouvre à de multiples cultures et langues. Entendre plus d'une langue dans sa vie quotidienne ne peut que profiter à tous.

Reconnaître ouvertement les avantages de parler plus d'une langue.

Aujourd'hui au Québec, plusieurs Québécois d'expression française veulent que leurs enfants soient bilingues, l'anglais étant souvent la deuxième langue choisie. Lorsqu'ils en ont les moyens, plusieurs envoient leurs enfants dans des écoles anglaises privées. Les parents qui ne les ont pas reconnaissent souvent que leurs enfants seront économiquement désavantagés parce que l'enseignement de l'anglais dans le système d'éducation public français est inadéquat. À long terme, ce système à deux vitesses creuse davantage le fossé entre les privilégiés et les démunis, entre les riches et les pauvres.

Il est possible d'apprendre une langue seconde, même en très bas âge, sans perdre sa propre langue ni son identité. Des communautés bilingues et des individus bilingues présentent un atout pour l'ensemble de la société au point de vue culturel et

économique. La globalisation des marchés actuels rehausse les avantages du bilinguisme déjà reconnu par de si nombreux parents, anglophones autant que francophones, qui désirent que leurs enfants profitent de cet avantage.

Étant donné les interrelations entre la langue, la culture et l'économie, on peut argumenter que la survie de la langue française dépend de l'encouragement au bilinguisme de la main-d'œuvre. Pourquoi? Parce qu'une main-d'œuvre plus bilingue favorisera le développement économique et améliorera la participation du Québec dans l'économie globale. On obtiendra ainsi des revenus d'impôts pour soutenir une culture française viable, ses établissements et le gouvernement. Refuser de voir cette réalité ne peut que mener le Québec à perdre ses ressources intellectuelles et économiques au profit de ses voisins et à voir s'appauvrir, de façon relative, sa population d'expression française unilingue.

Plutôt que de restreindre la liberté des gens d'expression française de fréquenter les écoles anglaises, nous suggérons d'encourager le multilinguisme tout en assurant la qualité de l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture françaises tant dans les écoles françaises qu'anglaises. Nous suggérons qu'il est tout aussi important d'assurer la qualité de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises. Peu importe la langue, un enseignement de deuxième ordre ne rend pas service à nos jeunes.

En particulier, nous croyons que l'accès à l'éducation en langue anglaise au niveau du CEGEP ne devrait pas être limité ni pour les gens d'expression française ni pour les immigrants. On compromettrait ainsi la survie des établissements d'éducation postsecondaires à l'extérieur de Montréal. Au Collège Champlain à Lennoxville, 66 % des étudiants sont d'expression française. Les conséquences de telles restrictions s'avéreraient être aussi au détriment de la communauté d'expression française.

Empêcher les jeunes gens d'expression française de devenir bilingues en leur refusant l'accès aux cégeps anglais les priverait encore plus des bienfaits culturels et économiques du bilinguisme.

L'habileté à communiquer représente probablement la compétence de travail la plus importante de toutes. De nombreux résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise s'assurent que leurs enfants apprennent le français afin que leurs options puissent comporter de rester dans notre région tant aimée tout en embrassant une carrière de leur choix. Nous pensons que les gens d'expression française aussi devraient pouvoir s'assurer que les choix de leurs enfants ne sont pas limités par l'unilinguisme.

S'appropriier la langue

Plusieurs ont accompli des progrès dans leur appropriation de la langue française.

Des témoignages nous indiquent un volte-face dans les attitudes de nombreux Québécois d'expression française au cours des années qui ont suivi la première élection d'un gouvernement du Parti Québécois. Nous avons vu une résurgence de fierté dans la culture et la langue françaises. Nous avons constaté l'aisance et l'utilisation sans hésitation du français dans des milieux variés. Nous avons appris de vous dans ce domaine.

Nous avons aussi noté, plus récemment, qu'une bonne partie de la communauté d'expression française était plus patiente dans ses interventions en français avec des gens dont la langue maternelle n'est pas le français. Nous en sommes reconnaissants.

Devenir proactif.

Nous croyons qu'il est temps d'adopter un point de vue proactif par rapport à la langue. À ce moment-ci, l'ennemi est peut-être caché sous les apparences d'une

inclination à blâmer les autres groupes plutôt que de faire face à ses propres responsabilités. Nous suggérons que la communauté d'expression française fasse des pas pour promouvoir la langue et la culture françaises à l'intérieur de ses propres frontières et à travers l'Amérique du Nord. (Oui, il existe une communauté française en Louisiane.)

Nous aimerions voir le français utilisé, bien utilisé, dans le monde des affaires aussi bien que dans celui des arts. Nous aimerions voir une population d'expression française chérir le raffinement et le développement de la propre langue officielle du Québec. Nous croyons que ce dynamisme peut être instauré sans réduire les droits des minorités linguistiques. Une approche proactive pourrait comporter la création et le soutien d'événements particuliers où l'on encouragerait les participants à parler et à écrire le français correctement. On pourrait également susciter plus d'activités culturelles qui encouragent et gratifient l'utilisation des arts de la langue, l'élargissement du vocabulaire, les structures grammaticales appropriées et les habiletés en rédaction.

En 1993, dans un mémoire présenté à la Commission de la culture, l'Association des Townshippers a suggéré un certain nombre de mesures pour renforcer la langue et la culture françaises. Elles sont tout aussi pertinentes aujourd'hui quoique plusieurs ont déjà été mises en application. En voici un rappel.

- ◆ Promouvoir et mieux financer les arts—édition, écriture, cinéma, théâtre
- ◆ Consacrer un mois à la promotion de la langue et de la culture françaises, peut-être en juin, où une semaine serait consacrée au théâtre et aux films, une autre à la poésie et à la prose, une troisième à la musique et à la danse, une quatrième au patrimoine et à la culture
- ◆ Promouvoir et mieux financer les bibliothèques municipales et scolaires
- ◆ Mieux financer les archives pour des acquisitions et des expositions

- ◆ Augmenter les exigences de base des compétences en français à tous les niveaux dans les réseaux d'éducation français et anglais
- ◆ Modifier les programmes scolaires afin de mettre l'accent sur l'histoire, les arts, la littérature et autres traditions culturelles du Québec
- ◆ Élargir les programmes d'échanges scolaires pour y inclure ceux entre francophones du Québec et francophones d'ailleurs au Canada
- ◆ Subventionner la traduction de manuels de base, pour les niveaux du cégep et du baccalauréat universitaire, actuellement disponibles seulement en anglais
- ◆ Mieux financer la recherche sur tous les aspects de la langue et la culture françaises
- ◆ Ajouter du financement pour les musées, pour acquérir du matériel d'exposition, des pièces d'exposition, des guides audio et des catalogues
- ◆ Financer des émissions de télévision visant à accroître la connaissance sur le Québec, son histoire, ses langues et ses cultures et également accroître la fierté ainsi engendrée.

Conclusion : Le français aussi peut s'épanouir

Si l'on considère seulement les chiffres, la situation est désespérée. Au point de vue démographique, tant les communautés d'expressions anglaise que française au Québec perdent la partie jouée sur les chiffres. Alors que les populations des régions à l'extérieur du Québec s'accroissent, le niveau de la population au Québec stagne. La communauté d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est a subi de lourdes pertes : tout d'abord un déclin marqué de la population, jumelé à la perte d'outils de base de développement tels que nos institutions et nos jeunes. Cependant, notre communauté

demeure viable et dynamique. Comment cela est-il possible compte tenu de ce contexte difficile?

Nous l'attribuons à notre propre changement d'attitudes. Plusieurs d'entre nous avons balayé notre peur et notre morosité et nous nous sommes réappropriés notre langue et notre culture, tout en adhérant à celles de la majorité d'expression française. Nous avons créé une nouvelle ouverture en collaborant avec d'autres groupes culturels, sans égards pour la langue et l'histoire.

En effet, les données démographiques ne sont pas les seules variables qui influencent la survie d'une langue. Observez l'incroyable résurgence de plusieurs langues menacées dans les dernières années. Ni la pression des marchés ni le poids de la majorité peuvent surpasser la volonté d'un peuple qui prend fierté et plaisir à s'exprimer dans sa langue d'origine, tout en estimant d'autres langues et cultures. Citons en exemple des langues qui renaissent, le gaélique, le welche et plusieurs langues aborigènes américaines telles que le halkomelen sur la Côte Ouest.

Des études ont démontré que la coercition ou le renforcement négatif n'est jamais aussi efficace pour changer un comportement que l'est un renforcement positif. Des gratifications entraînent plus sûrement des résultats durables dans la consolidation de la situation du français, tant auprès de la communauté d'expression française que chez les minorités linguistiques. Voilà pourquoi nous encourageons le gouvernement à réduire son intérêt pour des lois coercitives et à mettre en lumière l'amélioration des opportunités économiques et culturelles qui découlent de parler, lire et écrire le français avec compétence.

Lorsqu'on parle de langue, on ne peut dissocier la question de qualité de celle de la survie. Sans son expression créative et compétente, une langue perd son âme. Nous pouvons alors tout aussi bien nous résigner à un avenir commun qui résultera en

franglais ou en frenglish ou en ordinateurien ou en n'importe laquelle bouillie pour les chats insipide et inculte :-))). L'attention portée seulement sur la survie pourrait signaler que la bataille est déjà perdue. Créer une forme d'expression culturelle ou de soi avec des mots, réalisée avec compétence, confère une nouvelle vie à une langue et engendre la réjouissance de son créateur. Cette gratification intrinsèque motive les résidents des Cantons-de-l'Est d'expression anglaise à continuer à parler l'anglais tout en aimant apprendre le français.

Nous recommandons ce pas proactif à la minorité d'expression française en Amérique du Nord. Dans un environnement difficile, prendre ses responsabilités ou prendre en main sa propre langue, jumelé à une attitude d'ouverture aux autres langues et cultures, peut mener à un renouveau de vitalité et de développement créatif.

Cette approche fonctionne pour nous, la minorité d'expression anglaise dans les Cantons-de-l'Est dans le contexte d'un Québec d'expression française. Si ça fonctionne pour nous, nous croyons que ça peut fonctionner pour la minorité d'expression française au Canada.

Références

CALDWELL, G. (1992). The whereabouts of young English Townshippers: Out-Migration 1981-1991. Sherbrooke: Association des Townshippers.

RUDIN, R. (1985). The forgotten Quebecers: A history of English-speaking Quebec 1759-1980. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

TOURISME CANTONS-DE-L'EST et TOURISME QUÉBEC. (2000). Cantons-de-l'Est 2000-2001 Guide touristique officiel. Québec: Auteur.

TOWNSHIPPERS' ASSOCIATION. (1^{er} juin 1993). Mémoire présenté à la Commission de la culture. Sherbrooke: Auteur.

TOWNSHIPPERS' ASSOCIATION. (13 février 1995). Mémoire présenté à la Commission régionale sur l'avenir du Québec. Sherbrooke: Auteur.

WARNKE, J. (1997). Quebec demographic study. Québec: Voice of English Quebec.

ANNEXE I

ANNEXE II